



Cours de Yoga Enfants

saison 2023/2024

Séances le **Mercredi** (hors vacances scolaires)
de **16h à 16h30 (enfants de 4 à 6 ans)**
de **16h45 à 17h30 (enfants de 7 à 11 ans)**

Salle des Rivauderies à Précigné (près du stade de foot)

Cours assurés par Valérie MARIANNE 06 64 36 09 62

BULLETIN INSCRIPTION

Nom (de l'enfant)Prénom.....Date de naissance.....
Nom et prénom des parents :
Adresse
Code postal..... Commune.....
Tel portableAdresse mail.....

Début des cours : Mercredi 13 septembre 2023

Dernier cours : Mercredi 19 juin 2024

*[Si les effectifs ne sont pas suffisants pour mettre en place 2 cours enfants (un dans chaque tranche d'âge),
possibilité de regrouper les 2 cours en un seul de 16h45 à 17h30]*

❖ **Montant cotisation:** Forfait pour la saison : 105€ pour les enfants de Précigné, 110€ pour les enfants des autres communes (dont adhésion à l'association 15€ comprises dans le forfait)

❖ **Pièces à remettre pour inscription définitive:**

- le bulletin d'inscription rempli et signé par les parents
- le questionnaire de santé et si nécessaire un certificat médical mentionnant l'aptitude à la pratique du yoga
- le règlement de la totalité des cours avec possibilité de payer en 2 fois :
Le 1^{er} chèque sera encaissé début octobre, le 2nd début décembre.
Chèques à établir à l'ordre de « **USP OMNISPORTS section YOGA** »
(Pas de remboursement en cas d'interruption par l'adhérent en cours d'année)

❖ J'autorise l'association à me prendre en photo et/ou à me filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles je participe et autorise leur publication **oui** **non**

❖ **l'enfant devra se munir :**

- d'un tapis de sol
- d'une tenue confortable, type cycliste/jogging

Signature (parents)

Informations: je reconnais avoir été informé (e) :

- de la nécessité de respecter les mesures sanitaires en vigueur pour participer au cours
 - de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive expose, ceci même si l'association dispose d'une assurance couvrant sa responsabilité civile et celle des pratiquants comprise dans le tarif d'adhésion, selon les dispositions de l'article L321-4 du code du sport,
 - de mon droit d'accès et de rectification aux données personnelles collectées dans le cadre de mon adhésion qui feront l'objet d'un traitement informatique (RGPD n° 20136679 du 27 avril 2016). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club
- Le bulletin d'inscription est disponible sur le site de la mairie de Précigné <http://precigne.com/>, ou sur demande auprès de omnisportsyogaprecigne@orange.fr